



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 09 octobre

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 02 octobre 2025

Étaient présent(e)s : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première Adjointe

Gérard GUERRERO, Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET⁽¹⁾, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjoint(e)s

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Anne OLIVERO, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Conseiller(e)s municipaux(ales).

Étaient excusé(e)s et représenté(e)s : Hélène FERRANDI par Arthur MELIS, Djelloul OUARET par Manuel PINTO, Ludovic DI MEO par Patrick MAGRO, Bertrand CONNIN par Audrey CERMOLACCE,

Étaient absent(e)s : Gaëlle LECOQ, Thierry AUDIBERT, Nathalie CIPRIANI, Philippe REYNAUD,

Secrétaire de séance : Maëva CHALLIES-SANCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20251009-01-10-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Publication : 10/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

(1) Arrivé avant le vote de la 5^{ème} question



DELIBERATION N°01.10.2025

OBJET : VIE ASSOCIATIVE – Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2025 – 4^{ème} répartition.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« La présente délibération a pour objet de déterminer les associations attributaires de subventions au titre de la 4^{ème} répartition de l'année 2025, à savoir :

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2025
Environnement	CHUTT – Association septémoise pour la réduction des nuisances de l'autoroute	Subvention de fonctionnement	350 €
Culture	Institut IEO	Dictée Oc	200 €
Culture	MJC des Peyrards et des Mayans	Arbre de Noël	1 000 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	Politique de la Ville – Accès au droit et au service public Régularisation 2025	4 500 €
Enfance	Association de Parents d'Elèves (APE) Ecole Jean Crespi	Subvention Arbre de Noël	1 147,60 €

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2025
Enfance	Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) – Conseil local de l'Ecole Jules Ferry	Subvention Arbre de Noël	1 094,40 €
Enfance	Fédération des Parents d'Elèves (FCPE) – Conseil local de l'Ecole Tranchier Giudicelli et Jacques Prévert	Subvention Arbre de Noël	2 728,40 €
Enfance	Association de Parents d'Elèves (APE) Ecole François Césari	Subvention Arbre de Noël	2 796,80 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer ».

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M57,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE (Monsieur Manuel PINTO n'a pas pris part au vote)

APPROUVE la liste des subventions de fonctionnement attribuées, telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions prévues pour les associations concernées.

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2025 en section de fonctionnement – article 65748, chapitre 65.



Le Maire,
Vice-Président de la Métropole
Aix-Marseille-Provence,

(Signature)
André MOLINO